

CENTRE DE FORMATION

ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la réussite
Cambrai



Le centre de formation Saint Luc regroupe une UFA (Unité de Formation par Apprentissage) et une AREP (Centre de formation continue).

Il permet aux apprenants de tout âge et tout niveau de se former, de développer des compétences et de s'insérer de manière sereine dans la vie active.



TOUTES LES INFORMATIONS
SUR L'ENSEMBLE SAINT-LUC
DE LA 6^E AU BAC +5



ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la réussite
Cambrai

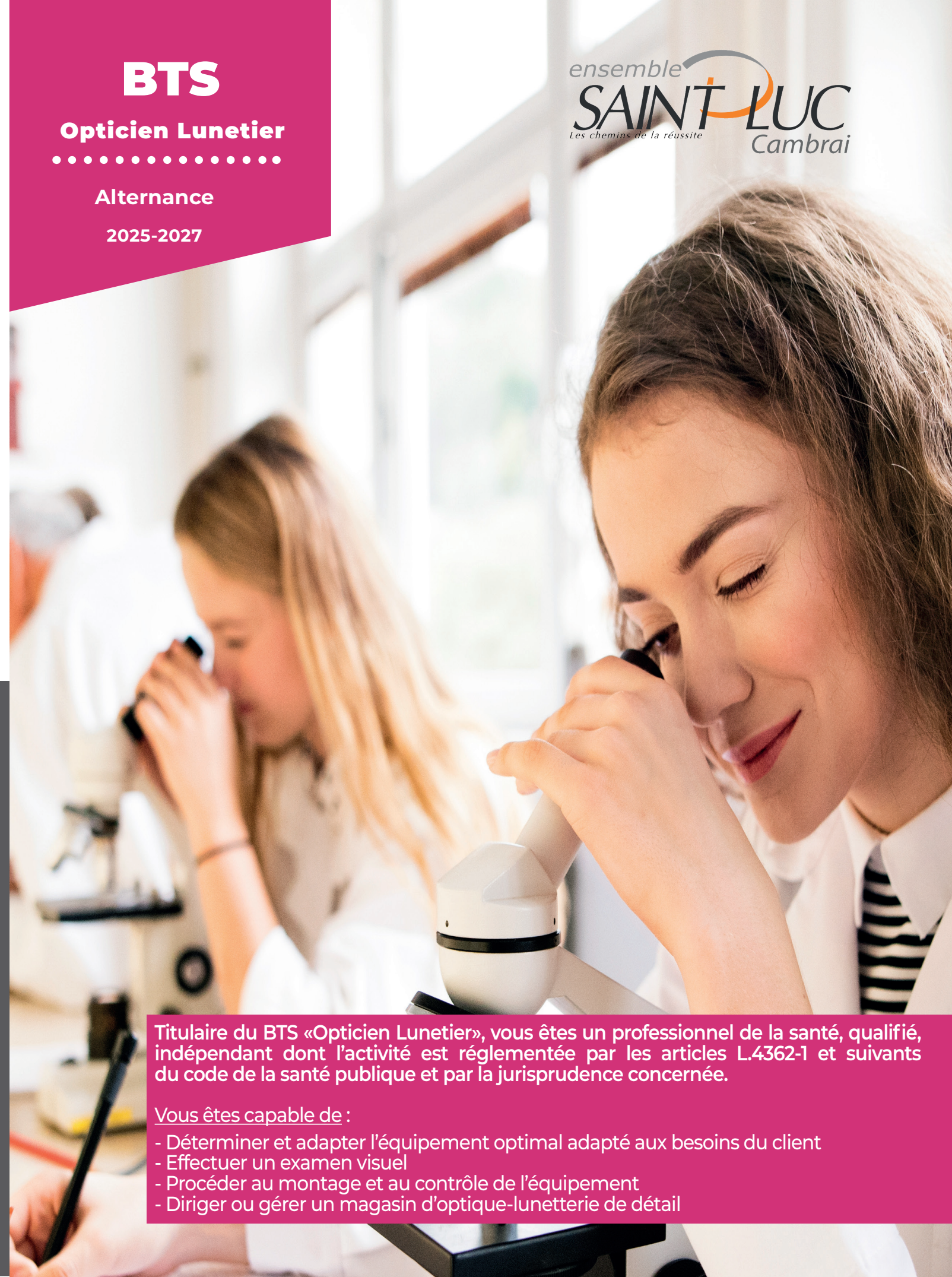
BTS

Opticien Lunetier

Alternance

2025-2027

ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la réussite
Cambrai



Titulaire du BTS «Opticien Lunetier», vous êtes un professionnel de la santé, qualifié, indépendant dont l'activité est réglementée par les articles L.4362-1 et suivants du code de la santé publique et par la jurisprudence concernée.

Vous êtes capable de :

- Déterminer et adapter l'équipement optimal adapté aux besoins du client
- Effectuer un examen visuel
- Procéder au montage et au contrôle de l'équipement
- Diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie de détail

31 boulevard de la Liberté - 59400 Cambrai - 03 27 82 28 28

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux : Saint Luc Cambrai



N° de la fiche : RNCP 38360 - Date de publication de la fiche : 11/12/2023 - Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2028

DURÉE / LIEU DE FORMATION

De septembre à juin, 725 heures la 1^{ère} année et 625 heures la 2^{ème} année
Lieu de formation : 31 Boulevard de la Liberté 59400 Cambrai – 03 27 82 28 28

PUBLIC VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus
Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le domaine (si applicable)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Information collective (si applicable) et entretien
Délai d'admission : 15 jours à réception du dossier de candidature
«La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat» (Article L.6222-12 du code du travail)

EFFECTIFS

Minimum 12 apprenants - Maximum 24 apprenants

ACCESSIBILITÉ

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.
Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr
Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeambosco.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves ponctuelles orales et écrites conformes au référentiel

VALIDATION

Diplôme de niveau 5 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Le candidat à la certification pourra selon ses résultats, valider un ou des blocs de compétences
<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/38360/>

SUITE DE PARCOURS

Licence Professionnelle Optique Professionnelle

DÉBOUCHÉS

Opticien responsable d'un rayon optique d'une entreprise
Opticien participant à la recherche ou dans des services commerciaux des industries de l'optique
Opticien travaillant dans un service d'ergonomie dans l'industrie ou service public
Opticien formateur (enseignant, maître de stage)

PASSERELLES OU ÉQUIVALENCES

Pas de passerelle, ni équivalence

TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 7564 €
Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
Article L.6211-1 :
« La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Dans le cadre de la formation continue avec stage, se référer à la grille tarifaire

VALEURS AJOUTÉES

Important réseau d'entreprises partenaire
Existence d'un point écoute
Travail sur le projet Voltaire
Passage de l'Attestation Sécurité Routière sur demande
96,46% de nos entreprises partenaires ayant répondu à l'enquête sont satisfaites de la prestation du centre de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'entretien d'entrée en formation servira de base pour proposer à chacun des apprenants des situations d'apprentissage qui leurs sont propres, en adéquation avec leur projet et leurs compétences.
L'apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé si nécessaire. La pédagogie différenciée est applicable à chaque instant.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Livrets d'apprentissage
Salles banalisées
Ordinateurs
Imprimantes / Scanners
Connexion internet
Atelier, magasin pédagogique

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Optique Géométrique et Physique

Raisonnement et analyse correctement un problème en rapport avec des activités professionnelles
S'informer et s'exprimer par écrit sur un sujet scientifique

Étude technique des systèmes optiques

Appliquer les lois de l'optique théorique aux systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle
Connaître les composants et les matériaux utilisés dans les équipements d'optique oculaire
Connaître les principes généraux de fonctionnement des systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle
Mobiliser ces connaissances afin d'analyser, valider, critiquer tout ou partie d'une solution technologique optique et mécanique retenue dans la conception d'un système technique

Analyse de la vision

Anomalies du fonctionnement de l'œil et du système visuel
Tests utilisés habituellement en optométrie
Compensations possibles des problèmes visuels d'un client
Synthèse d'un ensemble de données d'examen de vue permettant une prescription
Notions sommaires sur les pathologies de l'œil

Examen de vue et prises de mesures et adaptation

Utiliser des méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue
Utiliser des méthodes et moyens nécessaires au relevé des caractéristiques morphologiques du client

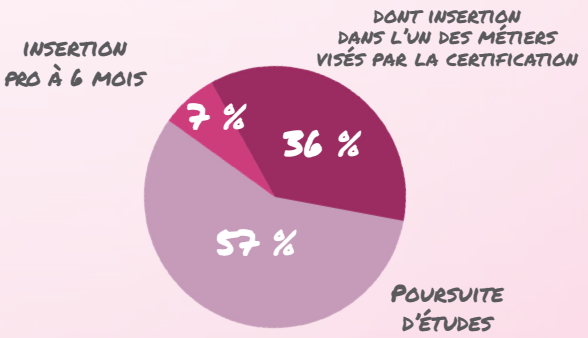
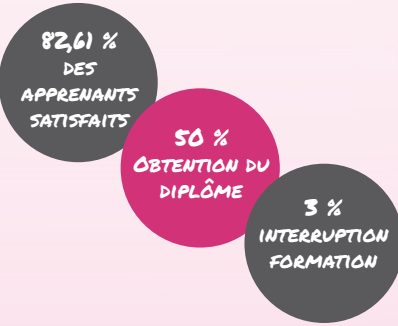
Contrôles d'équipement et réalisation technique

Utiliser des méthodes et moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement
Utiliser les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'une opération technique

Activités en milieu professionnel

Dégager, ordonner et mettre en valeur les points essentiels des activités conduites pendant l'exercice professionnel
Maîtriser les techniques de communication orale devant un auditoire.
Utiliser le vocabulaire technique adapté

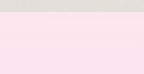
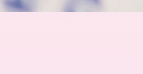
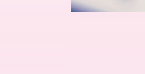
- Culture générale et expression française
- Langue vivante étrangère : Anglais
- Économie et Gestion



Date de mise à jour : 06/01/2025



Plus d'informations sur : <https://www.saintluc-cambrai.com>



Source : issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action 2023/2024